

Argo Opportunity Corp.

DISCUSSION ET ANALYSE DE LA DIRECTION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

La discussion et l'analyse de la direction (« **M&A** ») suivante doivent être lues conjointement avec les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« **IFRS** »).

Tous les chiffres en dollars qui y sont inclus et dans l'analyse de discussion suivante sont indiqués en dollars canadiens, sauf indication contraire.

DATE

Le présent rapport de gestion est daté du 18 Mars 2024 et concerne l'exercice clos le 31 décembre 2023. La discussion dans ce rapport de gestion porte sur cette période. Les estimations et les informations prospectives sont basées sur des hypothèses d'événements futurs et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ POUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant des événements futurs. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par des mots tels que « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « peut », « projeter », « devrait », « croire » ou des expressions similaires. Ces énoncés représentent les meilleures projections de la direction, mais ils ne doivent pas être fondés sur ces derniers, car ils sont dérivés de nombreuses hypothèses. Ces hypothèses sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus, y compris les risques commerciaux discutés dans le rapport de gestion qui peuvent faire en sorte que le rendement réel et les résultats financiers diffèrent sensiblement de toute projection de rendement futur ou de résultats exprimés ou implicites par ces énoncés prospectifs. Par conséquent, les lecteurs sont avertis que des événements ou des circonstances pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux prévus.

DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ ET DU RENDEMENT GLOBAL

Argo Opportunity Corp. (la « **Société** ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario le 26 mai 2021. La Société est une Société de capital de démarrage (« **SCD** ») telle que définie dans la Politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX (la « **Bourse** »).

L'activité principale de la Société est l'identification et l'évaluation d'actifs ou d'activités dans le but de les acquérir ou d'y acquérir un intérêt par une option ou toute transaction concomitante. L'objectif de cette acquisition est de satisfaire aux conditions connexes d'une transaction admissible en vertu des politiques de la Bourse.

L'adresse du siège social de la Société est : Boîte postale 3566 Succ. Terminal, Vancouver British Columbia, V6B 3Y6. Le siège social de la Société est situé au 1460-70 University Avenue, Toronto, Ontario M5J 2MR.

La Société a terminé son premier appel public à l'épargne (« **PAPE** ») le 18 mai 2023, levant un produit brut de 322 170 \$ conformément au prospectus final de la Société daté du 21 mars 2023. Le PAPE comprenait 3 221 700 actions ordinaires de la Société au prix de 0,10 \$ par action ordinaire. Les actions de la Société ont été cotées à la Bourse de croissance TSX (« **TSX-V** ») sous le symbole de négociation

AROC.P et ont été immédiatement arrêtées. L'arrêt des négociations a été levé et la Société a repris les négociations à la TSX-V le 23 mai 2023.

Integral Wealth Securities Limited (le « Mandataire ») a agi à titre de mandataire dans le cadre du PAPE, pour lequel il a reçu une commission en espèces de 32 217 \$, des frais d'administration de 10 000 \$ et un total de 322 170 bons de souscription de l'agent, les bons de souscription de chaque agent permettant au porteur d'acquérir une action ordinaire de la Société à un prix d'exercice de 0,10 \$ par action ordinaire pendant une période de 5 ans.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société n'a pas d'historique de revenus et n'a pas versé de dividendes. La Société n'a que des fonds limités et rien ne garantit que la Société identifiera une entreprise ou un actif qui justifie l'acquisition ou la participation dans les délais permis en vertu des politiques de la Bourse, auquel moment la bourse peut suspendre ou retirer la cote des actions de la Société de la négociation.

RENSEIGNEMENTS ANNUELS SÉLECTIONNÉS

Le tableau suivant présente des renseignements financiers résumés pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 et pour la période allant de la constitution en Société le 26 mai 2021 au 31 décembre 2021. Ces renseignements ont été résumés à partir des états financiers vérifiés de la Société pour les mêmes périodes. Ce résumé des renseignements financiers doit être lu conjointement avec les états financiers de la Société, y compris les notes annexes.

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (\$)	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (\$)	Pour la période allant de la constitution en société le 26 mai 2021 au 31 décembre 2021 (\$)
Revenu total	-	-	-
Perte nette et perte globale	(94 641)	(61 826)	(57 086)
Perte par action de base et diluée	(0,02)	(0,03)	(0,03)
Total des actifs	199 846	75 279	54 728
Total des passifs financiers non courants	-	-	-

DISCUSSION DES OPÉRATIONS

Pour les trimestres se terminant les 31 décembre 2023 et 2022

	Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023 (\$)	Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2022 (\$)	Variation (\$)
Frais d'exploitation			
Général et administratif	1 385	15	1 370
Frais d'admission à la cote et de dépôt	2 251	-	2 251
Honoraires	20 133	32 218	(12 085)

Total des frais d'exploitation	(23 769)	(32 233)	(8 464)
Frais d'intérêts	-	(158)	158
Perte nette et perte globale	(23 769)	(32 075)	8 306

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la perte nette et la perte globale ont diminué de 8 306 \$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2022. Cette baisse est principalement attribuable à une baisse de 12 085 \$ des honoraires professionnels, la Société ayant engagé des frais juridiques moins élevés à la suite de la réalisation de son introduction en bourse au début de 2023. Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation de 2 251 \$ des frais d'inscription et de dépôt et une augmentation de 1 370 \$ des frais généraux et administratifs à la suite de son introduction en bourse au début de 2023.

Pour l'exercice clos les 31 décembre 2023 et 2022

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	Variation (\$)
	(\$)	(\$)	
Frais d'exploitation			
Général et administratif	2 712	15	2 697
Frais d'admission à la cote et de dépôt	53 509	-	53 509
Honoraires	38 420	61 811	(23 391)
Perte nette et perte globale	(94 641)	(61 826)	(32 815)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la perte nette et la perte globale ont augmenté de 32 815 \$ par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cela s'explique principalement par une augmentation de 53 509 \$ des frais d'inscription et de dépôt liés à la réalisation de son introduction en bourse en mai 2023, à une augmentation de 2 697 \$ des frais généraux et administratifs liés à une activité accrue au cours de l'année 2023 après la réalisation de l'introduction en bourse. Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution de 23 391 \$ des honoraires professionnels en raison de la baisse des frais juridiques et comptables.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour le trimestre se terminant le :	31 décembre 2023	30 septembre 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
Revenu total	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Perte nette et perte globale ⁽¹⁾	\$ (23 769)	\$ (11 147)	\$ (8 236)	\$ (51 489)
Perte par action de base et diluée	\$ (0,00)	\$ (0,00)	\$ (0,00)	\$ (0,02)

Pour le trimestre se terminant le :	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Revenu total	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Perte nette et perte globale	\$ (32 075)	\$ (16 386)	\$ (826)	\$ (12 539)
Perte par action de base et diluée	\$ (0,01)	\$ (0,01)	\$ (0,00)	\$ (0,01)

(1) Certains montants du trimestre clos le 31 mars 2023 ont été reclassés par souci de cohérence avec la présentation de la période actuelle. Ces reclassements n'ont eu aucun effet sur les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie déclarés.

La perte nette et la perte étendue de la Société ont augmenté de 12 622 \$ au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2023 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des honoraires professionnels de 11 723 \$ en raison d'une augmentation des honoraires de vérification ainsi qu'à une augmentation des frais généraux et administratifs de 484 \$ liée aux repas et aux divertissements et aux cotisations et abonnements et à une augmentation des frais d'inscription et de dépôt de 415 \$ en raison des exigences d'inscription et de dépôt de la société à la suite de la réalisation de son introduction en bourse en mai 2023.

La perte nette et la perte étendue de la Société ont augmenté de 2 911 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2023 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est due à une diminution de 37 739 \$ des honoraires professionnels et à une diminution de 12 758 \$ des frais généraux et administratifs en raison d'une réaffectation des dépenses aux frais d'inscription et de dépôt et aux frais d'émission d'actions au cours du trimestre précédent dans le cadre d'une introduction en bourse qui a été clôturée en mai 2023. Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation de 47 586 \$ des frais d'inscription et de dépôt en raison d'une réaffectation des honoraires professionnels et des frais généraux et administratifs au cours du trimestre précédent dans le cadre d'une introduction en bourse qui s'est terminée en mai 2023.

La perte nette et la perte étendue de la Société ont diminué de 43 253 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2023 par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est due à une baisse de 68 535 \$ des honoraires professionnels et à une baisse de 24 140 \$ des frais généraux et administratifs en raison d'une réaffectation aux frais d'inscription et de dépôt et aux frais d'émission d'actions liés à un PAPE qui s'est terminé en mai 2023. Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation des frais d'inscription et de dépôt de 49 422 \$ en raison d'une réaffectation des honoraires professionnels et des frais généraux et administratifs liés à une introduction en bourse qui s'est terminée en mai 2023.

La perte nette et la perte étendue de la Société ont augmenté de 19 414 \$ au cours du trimestre se terminant le 31 mars 2023 par rapport au trimestre précédent. L'augmentation est principalement due à une augmentation de 12 268 \$ des frais généraux et administratifs liés à l'introduction en bourse, ainsi qu'à une augmentation de 6 988 \$ des honoraires professionnels liés aux frais juridiques, de vérification et de comptabilité.

La perte nette et la perte étendue de la Société ont augmenté de 15 689 \$ au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2022 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 15 990 \$ des honoraires professionnels liés aux honoraires juridiques, de vérification et de comptabilité.

La perte nette et la perte étendue de la Société ont augmenté de 15 560 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 septembre 2022 par rapport au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation de 15 402 \$ des honoraires professionnels liés aux honoraires juridiques, de vérification et de comptabilité.

La perte nette et la perte étendue de la Société ont diminué de 11 713 \$ au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2022 par rapport au trimestre précédent. Cette diminution est attribuable à une diminution de 11 713 \$ des honoraires professionnels liés aux honoraires juridiques, de vérification et de comptabilité.

La perte nette et la perte globale de la Société ont diminué de 19 063 \$ au cours du trimestre se terminant le 31 mars 2022 par rapport au trimestre précédent. La diminution est attribuable à une diminution de 19 063 \$ des honoraires professionnels liés aux honoraires juridiques, de vérification et de comptabilité.

Actions bloquées

À la fin de l'appel public initial à l'épargne de la Société, les 2 000 000 actions ordinaires émises et en circulation seront mises en séquestre conformément aux exigences de la Bourse. 25 % des actions ordinaires mises en séquestre seront libérées de l'entiercement lors de l'émission du Bulletin de la Bourse finale (tel que défini dans les politiques de la Bourse) (la « Renonciation initiale ») et 25 % supplémentaires seront libérés à chacune des dates qui sont de 6 mois, 12 mois et 18 mois après la renonciation initiale.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Actions ordinaires

Au 31 décembre 2023 et à la date du présent rapport de gestion, la Société avait 6 221 700 actions ordinaires émises et en circulation.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 31 décembre 2023, la Société avait un fonds de roulement de 179 637 \$ (22 303 \$ au 31 décembre 2022), composé de 199 846 \$ (75 279 \$ au 31 décembre 2022) en liquidités, de 20 209 \$ (52 976 \$ au 31 décembre 2022) en comptes créditeurs et en charges à payer.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Aucune.

TRANSACTIONS PROPOSÉES

Aucune.

TRANSACTIONS AVEC DES APPARENTÉS

La Société a identifié ses administrateurs et certains dirigeants comme son personnel de gestion essentiel. Les administrateurs et dirigeants actuels de la Société sont les suivants :

Michele (Mike) Marrandino, PDG, chef des finances, président, secrétaire-trésorier, directeur
David Franklin, directeur
Mark Fekete, directeur
John Gibson, directeur

Toutes les transactions entre apparentés sont effectuées dans le cours normal de son exploitation.

Il n'y a eu aucun coût de rémunération pour le personnel de gestion clé au cours des exercices se terminant le 31 décembre 2023 et 2022.

Au 31 décembre 2023, il y avait nul \$ dus à un ancien administrateur de la Société (20 000 \$ au 31 décembre 2022).

Le 14 novembre 2022, la Société a effectué un financement par placement privé de 200 000 actions ordinaires à raison de 0,05 \$ par action pour un produit brut de 10 000 \$. à David Franklin.

Le 14 novembre 2022, la Société a effectué un financement par placement privé de 600 000 actions ordinaires à raison de 0,05 \$ par action à John Gibson pour un produit total de 30 000 \$.

Le 14 novembre 2022, la Société a effectué un financement par placement privé de 200 000 actions ordinaires à raison de 0,05 \$ par action pour un produit total de 10 000 \$ à Mark Fekete.

Le 22 décembre 2022, Michele Feola, une administratrice de la société, a démissionné et la société a annulé 400 000 actions ordinaires précédemment émises à Michele Feola. Le même jour, une société contrôlée par John Gibson a souscrit 400 000 actions ordinaires au prix de 0,05 \$ par action, pour un produit de 20 000 \$.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La haute direction de la Société supervise la gestion des risques et conseille sur les risques financiers et le cadre approprié de gouvernance des risques financiers pour la Société. La haute direction de la Société garantit que les activités de prise de risques financiers de la Société sont régies par des politiques et procédures appropriées et que les risques financiers sont identifiés, mesurés et gérés conformément aux politiques de la Société et à l'appétit pour le risque du groupe. Toutes les activités dérivées, le cas échéant, à des fins de gestion des risques sont effectuées par une équipe qui possède les compétences, l'expérience et la supervision appropriées. La politique de la Société stipule qu'aucune négociation de produits dérivés à des fins spéculatives ne doit être entreprise.

Le conseil d'administration examine et convient des politiques de gestion de chacun des risques résumés ci-dessous :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie en omettant de s'acquitter d'une obligation. Les actifs financiers de la Société sont constitués de liquidités. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, à la fin de la période, est la valeur comptable de ses actifs financiers. La Société atténue le risque de crédit en détenant des instruments financiers au sein d'institutions financières de grande solvabilité. Au 31 décembre 2023, la Société n'était pas exposée à un risque de crédit important.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société règle actuellement ses obligations financières avec liquidités. Pour ce faire, la Société doit mobiliser le financement de en temps opportun et maintenir suffisamment de liquidités au-delà des besoins anticipés. L'approche de la Société en matière de gestion du risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à leur échéance. Au 31 décembre 2023, la Société avait un solde de liquidités de 199 846 \$ (75 279 \$ au 31 décembre 2022) et des comptes créditeurs et charges à payer de 20 209 \$ (52 976 \$ au 31 décembre 2022) et n'a pas une exposition importante au risque de liquidité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux nets de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société n'est exposée à aucun risque de taux d'intérêt important.

Risque de cours de change

La Société n'est actuellement pas exposée au risque de cours de change puisque tous ses actifs, passifs et son exploitation sont libellés en dollars canadiens.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Le présent rapport de gestion est fondé sur les états financiers préparés conformément aux normes IFRS. La préparation des états financiers exige que certaines estimations et certains jugements soient fondés sur l'expérience historique et sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des politiques et des montants déclarés des actifs et des passifs, ainsi que sur les revenus et les dépenses. Bien que la direction utilise son expérience historique et sa meilleure connaissance du montant, des événements ou des actions pour constituer la base des jugements et des estimations, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les états financiers ne comprennent pas les comptes qui nécessitent des estimations importantes comme base pour déterminer les montants indiqués.

GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La Société n'est assujettie à aucune exigence de capital imposée à l'externe autre que les restrictions de dépenses applicables en vertu de la Politique 2.4, qui s'appliquent à la fin du PAPE. Ces restrictions de dépenses limitent le montant total que la Société est autorisée à dépenser sur les coûts généraux et administratifs raisonnables de la Société ne dépassant pas 3 000 \$ par mois, et les dépenses raisonnables engagées en lien avec une TA.

Le capital de la Société est actuellement constitué d'actions ordinaires. La société définit le capital comme le total des capitaux propres, qui était de 179 637 \$ au 31 décembre 2023 (22 303 \$ au 31 décembre 2022). Sa principale source de liquidités provient de l'émission d'actions ordinaires. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de protéger sa capacité à poursuivre son exploitation et d'avoir suffisamment de capital pour être en mesure d'identifier, d'évaluer et d'acquérir une participation dans une entreprise ou un actif.

La Société gère la structure du capital et y apporte des ajustements compte tenu des changements dans les conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Pour maintenir ou ajuster sa structure de capital, la Société peut émettre de nouvelles dettes ou capitaux propres. La Société dépend fortement des marchés financiers comme source de capital d'exploitation.

Le produit tiré de l'émission d'actions ordinaires ne peut être utilisé que pour identifier et évaluer les actifs ou les activités pour un investissement futur, à l'exception du fait que pas plus de 30 % du produit brut de l'émission d'actions émises dans le cadre du PAPE ne peut être utilisé pour couvrir les coûts prescrits de l'émission des actions ordinaires ou les frais administratifs et généraux de la Société. Ces restrictions s'appliquent jusqu'à l'achèvement d'une transaction admissible.